

Convention de prêt

Le centre EUROPE DIRECT Marseille met à la disposition des citoyens différentes ressources empruntables pour une durée de 1 mois maximum.

Ressource(s) empruntée(s)

Afin de se prémunir des non-retours ou de l'endommagement des ressources, le centre EUROPE DIRECT Marseille demande un chèque de caution.

- 150€ pour une exposition
- 50€ pour une carte géante / kit pédagogique / jeu

La responsabilité et donc l'assurance du matériel emprunté est à la charge de l'emprunteur.

Coordonnées structure	
Nom structure	
Adresse	
Coordonnées responsable de l'emprunt	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Email	
Date de l'emprunt	Date de retour

Mention « lu et approuvé » et signature